

**Cinquième Conférence Internationale en vue de faciliter l'entrée en vigueur du Traité  
d'interdiction complète des essais nucléaires - TICEN  
(Vienne, 17-18 septembre 2007)**

**Eléments d'intervention pour le Sous-secrétaire Vittorio Craxi**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

permettez-moi avant tout de me féliciter de votre élection à la Présidence de la **Cinquième Conférence Internationale en vue de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires**; veuillez accepter mes meilleurs vœux de succès dans l'exercice de cette tâche aussi délicate.

Je souhaite également remercier le Secrétaire Général de l'ONU pour avoir convoqué cette Conférence, ainsi que le gouvernement autrichien pour nous accueillir en ce lieu magnifique; permettez-moi en outre de me féliciter de l'activité des Ambassadeurs Toth et Ramaker.

L'Italie partage entièrement la déclaration rendue par le Chef de la Délégation portugaise au nom de la Présidence de l'Union européenne. Ainsi, je limiterai mon intervention à quelques points auxquels mon pays attache une importance particulière.

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La diffusion des armes de destruction massive constitue une grave menace pour la paix et la sécurité internationales. L'engagement dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération est un élément prioritaire et qualifiant de la politique extérieure du gouvernement italien.

Nous sommes fermement engagés dans le renforcement du système multilatéral de désarmement et de non-prolifération, dans la promotion de l'universalité des accords internationaux pertinents et dans la garantie de l'application et du respect des règles qu'ils énoncent.

Je souhaite donc souligner avec vigueur notre profonde déception pour le fait que le TICEN n'est toujours pas entré en vigueur, onze ans après sa signature.

En 1996, date de sa signature, la Communauté Internationale a pris la décision solennelle de mettre un terme à plus de cinquante ans d'essais nucléaires. C'était un succès indiscutable, qui prenait en compte les aspirations d'une très grande partie de l'humanité et qui couronnait quatre décennies de négociations complexes.

Le TICEN a réuni un consensus international croissant, comme le prouvent les 140 ratifications atteintes à cette date. Notre présence à la Conférence d'aujourd'hui témoigne de l'engagement politique constant et de la détermination de la Communauté Internationale à poursuivre l'effort entamé quelques décennies en arrière.

Nous nous sommes réunis pour promouvoir l'adoption d'une disposition contraignante et universelle, interdisant les essais nucléaires à titre permanent, assortie d'un mécanisme multilatéral de vérification efficace et dissuasif, en vue de contrecarrer la prolifération et d'avancer sur la voie du désarmement nucléaire, pour renforcer la paix et la sécurité internationales.

Le monde d'aujourd'hui n'a sûrement pas besoin d'une nouvelle course au réarmement. L'essai nucléaire nord-coréen a mis à dure épreuve le TICEN, mais également la Communauté Internationale, appelée à renouveler son engagement en faveur de l'entrée en vigueur rapide du Traité. Tout retard additionnel pourrait avoir des conséquences graves sur la solidité du système multilatéral des traités de désarmement et de non-prolifération des armes de destruction massive et, par là, sur la sécurité internationale.

Face à cette menace évidente, reste à résoudre le problème des ratifications pendantes, notamment celles des Etats nucléaires dont la ratification est nécessaire en vue de l'entrée en vigueur du Traité.

Nous souhaitons également que cette Conférence lance un signal politique fort d'encouragement aux pays qui n'ont toujours pas encore ratifié ou signé le Traité, notamment les pays de l'Annexe 2, et qu'elle les invite à procéder sans retard et sans conditions, en vue d'intégrer cet instrument majeur à l'architecture de sécurité finalisée à l'élimination des armes de destruction massive.

C'est d'ailleurs pour cette raison que l'Italie – qui assure une importante contribution opérationnelle et financière à la mise en œuvre du Traité et de ses mécanismes de vérification – a voulu adhérer à cette Conférence, en réaffirmant la forte priorité politique qu'elle accorde depuis toujours au TICEN, ainsi que son engagement constant à l'échelon multilatéral en faveur de l'application intégrale et efficace du Traité.

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Onze ans après la signature du TICEN, il est temps de prendre en compte, dans toute leur gravité, les préoccupations suscitées par les menaces de prolifération, susceptibles d'accentuer les situations d'instabilité régionale. Il est temps de prendre des engagements tangibles et sans équivoque, et d'oublier les vieilles liturgies.

La Déclaration Finale que nous adopterons à l'issue de nos travaux reflète notre engagement politique en vue de l'objectif de doter la Communauté Internationale d'un Traité d'Interdiction Complète des Essais Nucléaires qui soit opérationnel et performant, et qui constitue un instrument essentiel pour le renforcement de la paix, de la confiance et de la sécurité internationales.

C'est un objectif que l'Italie entend continuer à poursuivre, avec un engagement et une détermination inchangés.

Je vous remercie de votre attention.